

professionnelle.

La dynamique d'ouverture culturelle et interculturelle caractérise la volonté toujours renouvelée de l'équipe pédagogique de susciter chez les apprenants l'envie de découverte d'un ailleurs explorable, d'un Autre différent mais accessible, et d'un Soi nouveau.

Dans un souci d'équité le séjour professionnel à l'étranger est obligatoire en 1ère année de formation BTSA DATR et fait partie intégrante de la formation en s'inscrivant dans le Module d'Initiative Locale, ce qui permet à tous les étudiants d'en bénéficier. Il répond aux directives du Ministère de l'Agriculture qui préconise une sensibilisation des étudiants à la notion de développement économique, social, environnemental, culturel et technique, et recommande de consacrer du temps à l'interculturalité en accompagnant les étudiants dans une réflexion personnelle sur la rencontre interculturelle, un travail sur les représentations culturelles et les stéréotypes, la découverte d'autres réalités et la communication interculturelle.

Loin d'être une fin en soi, le séjour professionnel à l'étranger a pour objectif de préparer et sensibiliser les étudiants aux bénéfices d'une expérience de mobilité pour une meilleure employabilité et des chances accrues de poursuite des études universitaires. Il participe incontestablement au développement personnel des individus et à la construction de leur vie citoyenne et professionnelle.

Le séjour de 60 jours à l'étranger implique une volonté d'ouverture à une culture différente et doit amener les étudiants à faire preuve d'une mobilité d'esprit plus importante, ce qui se manifeste également par la conscientisation de sa propre culture pour pouvoir mieux comprendre l'autre et faciliter ses capacités d'adaptation. L'interculturel suppose que l'on se montre impartial à l'égard des divers systèmes culturels, que l'on soit convaincu qu'il n'existe pas de cultures supérieures ou inférieures, que l'on soit ouvert à l'altérité, terme qui vient du bas-latin "alteritas", signifiant "différence" ; c'est la reconnaissance et l'acceptation de l'autre dans ses différences, dans sa diversité. Les actions de mobilité à l'étranger font partie des outils visant à l'élargissement de la culture personnelle par les apprentissages économiques, sociaux et culturels : au développement de son esprit critique, de prises de décision et d'actes responsables ; à l'exercice de la citoyenneté et à l'apprentissage du vivre ensemble dans un respect mutuel.

La volonté de la MFR de Quétigny étant d'améliorer la qualité de ses programmes d'enseignement supérieur et de l'expérience de mobilité de ses étudiants, le choix des partenaires se fait en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation BTSA DATR et les souhaits des étudiants. La volonté de valorisation de la période de mobilité dans le parcours de formation repose sur la détermination de l'établissement d'inscrire le BTSA dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, lui donner une meilleure lisibilité et visibilité dans le panorama européen des formations. L'expérience de mobilité professionnelle et culturelle réunit en effet plusieurs objectifs pour les étudiants : développer des compétences en langues étrangères, s'adapter à un milieu de vie étranger pendant deux mois et participer activement à la société, comprendre le fonctionnement d'une institution dans un pays étranger et développer de nouvelles compétences professionnelles, être sensibilisés à d'autres cultures et mieux les comprendre, conscientiser la dimension interculturelle de leur activité de mobilité.

La notion de réciprocité inhérente à tout projet de mobilité conduira la MFR à se préparer à l'accueil d'étudiants étrangers désireux d'effectuer une partie de leurs études supérieures en BTSA DATR, ainsi que de membres du personnel souhaitant réaliser une activité d'enseignement ou de formation au sein de l'établissement. Permettre à des étudiants en provenance non seulement de pays européens mais aussi du monde entier sera un enrichissement incontestable pour tous les apprenants comme pour les membres du personnel de la MFR. La découverte d'autres cultures, parfois très éloignées de la sienne, et la sensibilisation à d'autres façons de penser et de vivre entraîneront une meilleure compréhension de ces cultures ainsi qu'une plus grande conscientisation du vivre ensemble, du construire ensemble et du pouvoir d'agir de chacun.

Afin de mettre en place et proposer aux étudiants de BTSA DATR des activités de mobilité dont ils pourront retirer le plus de bénéfices possible la MFR mettra progressivement en place des mobilités de stage à l'international au sein d'une organisation (entreprise, association, organisme public ou privé, partenaire social, fondation...) en mesure de les accueillir dans l'un des pays partenaires du monde. L'établissement donnera également la possibilité à son personnel d'effectuer des mobilités de formation à l'international dans un souci de développement institutionnel en l'inscrivant dans une dynamique internationale active et citoyenne.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Depuis 2009 le souci de sensibiliser les étudiants de BTSA au développement rural européen, les ouvrir à d'autres réalités socio-économiques et augmenter leurs possibilités d'insertion professionnelle a conduit l'équipe pédagogique à la décision de leur demander, dans le cadre du Module d'Initiative Locale, d'effectuer un stage professionnel de quatre semaines dans un Etat membre de l'Union européenne. La référente mobilité de la MFR, titulaire d'un Master Ingénierie et Fonction d'Accompagnement en Formation dont l'étude a porté sur l'accompagnement à l'autoformation, à la mobilité européenne et à la rencontre interculturelle en classe de BTSA en 2016, a souhaité valoriser davantage la période de mobilité planifiée dans le parcours de formation, l'inscrire plus efficacement dans l'espace européen de l'éducation, développer chez les étudiants un plus grand sentiment d'appartenance à la

communauté européenne, et ainsi donner à la formation BTSA une véritable identité culturelle et interculturelle dans un souci de modernisation. Dorénavant la possibilité pour les étudiants d'effectuer leur mobilité de stage sur une période de 60 jours est une avancée remarquable qui permet de répondre à ces objectifs.

Diplôme sanctionnant une formation de niveau supérieur, le BTSA Développement et Animation des Territoires Ruraux est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles avec le code 15668.

Le catalogue de cours sera disponible sur le site internet de l'établissement et indiquera tous les modules dispensés au cours de la formation ainsi que leur équivalence en crédits ECTS sur la base de 60 crédits ECTS sanctionnant la charge de travail et les résultats d'apprentissage de chaque année de formation. Les cours sont principalement dispensés en langue française, l'enseignement en anglais étant mis en place dans le Module 23 "Langue vivante" qui vise la capacité des étudiants à communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels.

Véritable atout au service de l'insertion professionnelle, de la mobilité et de la poursuite d'études, la pratique régulière de la langue anglaise avec pour objectif l'atteinte du niveau B2 (en référence au CECRL) vise à consolider les compétences fondamentales de compréhension et d'expression orales et écrites pour communiquer efficacement dans les domaines personnel, public et professionnel. Les emplois visés par le diplôme (codes ROME K1802 et G1102) peuvent impliquer de nombreux déplacements sur le territoire et nécessiter la pratique de la langue anglaise. Une maîtrise correcte de cette langue sera une plus-value incontestable pour les étudiants en termes de poursuite d'études, de mobilité et d'insertion professionnelle. Les cours d'anglais sont répartis régulièrement sur les 4 semestres du cycle, la moitié étant consacrée à la communication en situation professionnelle. Afin d'assurer la primauté de l'oral, 60% environ du temps d'enseignement est consacré à la pratique de la langue orale dans ses deux composantes (expression et compréhension). Le Soutien linguistique en ligne (OLS) proposé par le programme Erasmus+ sera un complément essentiel afin que les étudiants puissent acquérir le niveau nécessaire de compétence linguistique avant leur départ.

En plus de la préparation linguistique il est indispensable d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences interculturelles. En 2015 la référente mobilité et le coresponsable du Module d'Initiative Locale ont suivi une formation visant à mieux préparer les apprenants à leur départ à l'étranger et à la rencontre interculturelle. La référente mobilité continue et continuera de participer à des réunions et des formations organisées par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté, ce qui permet la mutualisation des idées, des outils à expérimenter avec les apprenants et la mise en oeuvre de rencontres inter-établissements pour des préparations au départ et des valorisations des mobilités effectuées. Le travail en réseau et la mutualisation des expériences, des savoirs et des savoir-faire permet le développement d'une politique de mobilité réfléchie et de qualité. La participation du personnel aux réunions et sessions de formation régionales atteste la volonté d'ouverture et de perfectionnement dans le but de consolider les compétences et d'en acquérir de nouvelles (communication, organisation, gestion humaine, administrative, financière, pédagogique). Dans le cadre de la recherche des lieux de stage à l'étranger et des dossiers de demande d'aide à la mobilité tous les étudiants sont amenés à travailler leur CV européen et à porter leur réflexion sur les compétences acquises avant la période de mobilité, ce qui les conduit inévitablement à prendre conscience de la plus-value de leur séjour à l'étranger lorsqu'ils reprennent leur CV pour le compléter à leur retour.

La référente mobilité et le coresponsable du Module d'Initiative Locale ont tous les deux un volume horaire suffisant qui leur donne la possibilité d'intervenir à la fois en dédoublement et seuls en face-à-face pédagogique sur les phases de préparation au départ et de post-mobilité. Ils sont ainsi en mesure, tant de façon collaborative que complémentaire, de fournir aux étudiants un accompagnement à la fois collectif et individualisé. Pour permettre à tous les étudiants de préparer leur séjour à l'étranger le plus sereinement possible, ils les guident dans les différentes démarches administratives, notamment la recherche et la complétion des dossiers de demande de subvention autres que Erasmus+ et prêtent une attention particulière à ceux davantage fragilisés par leur parcours de vie ou leur situation socio-économique.

Les réactions des étudiants face au projet de mobilité sont multiples. Les deux grandes tendances qui se dégagent sont ceux qui appréhendent le départ et le séjour dans un pays étranger éloignés de leur proche et de leurs repères de vie, qui ont besoin d'un réel soutien de la part de l'équipe pédagogique et qui portent leur choix de destination sur un pays européen, et ceux qui souhaiteraient partir à l'international mais qui ne le peuvent pas compte-tenu du cadre dans lequel s'effectue la mobilité à l'heure actuelle, à savoir dans un Etat membre de l'Union européenne.

Afin de répondre aux besoins de tous et offrir à un plus grand nombre d'étudiants une ouverture sur le monde, l'établissement envisage de s'engager dans un projet de mobilité internationale de crédits et ainsi mettre en oeuvre des mobilités à destination de pays partenaires du programme Erasmus+. La participation aux appels à propositions fera l'objet préalable de discussions et de prises de décisions au sein de l'équipe pédagogique et du Conseil d'Administration, mais peut certainement être envisagé dans un avenir relativement proche. Le choix des pays sera très ouvert et se fera en fonction des possibilités d'accueil des étudiants sur la période de stage planifiée, en adéquation avec les objectifs de la formation.

Une autre piste de réflexion intéressante quant à la mobilité internationale est celle de la solidarité internationale dans le mouvement des Maisons Familiales Rurales. Depuis les années 1950 en effet l'Union nationale des MFR accompagne la création d'autres mouvements MFR dans le monde via un service dédié. Le projet du mouvement de 2015 vise à "renforcer les solidarités entre les mouvements MFR du monde" et cet engagement a été réaffirmé en 2017 dans le texte de référence "Le Mouvement MFR acteur de la Solidarité internationale". Les enjeux mondiaux de la jeunesse, de l'éducation et du droit à l'alimentation sont au coeur de l'engagement des MFR dans l'accompagnement des autres mouvements de MFR dans le monde. Pour cette population jeune, qui représente parfois près de la moitié de la population dans certains pays en développement, la formation est une réponse efficace pour permettre aux jeunes de construire leur projet socioprofessionnel, d'être des citoyens accomplis et épanouis. L'accès des plus pauvres à une alimentation saine et suffisante dépend en partie des évolutions à venir des agricultures familiales et de leurs capacités à accroître la production et les revenus des paysans. Depuis plus de 60 ans les MFR affirment leur volonté de s'engager dans le monde aux côtés des communautés désirant offrir un avenir à leur jeunesse et pour un développement local équilibré, actions qui se trouvent en adéquation avec les

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA, V1.0 – 11 02 2020)

objectifs de développement durable adoptés par les Nations unies en 2015. Afin de renforcer et pérenniser les actions de coopération et les partenariats internationaux l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation oriente le travail du pôle Accompagnement des MFR dans le monde. Ainsi les Unions de MFR de 19 pays sont en partenariat avec les MFR françaises, chaque fédération en France animant un comité "pays" permettant de rassembler les acteurs engagés dans ces échanges. Les MFR françaises se sont également dotées d'une charte des partenariats qui détermine les grandes lignes de la politique de solidarité du mouvement et définit ses principaux objectifs. Les pratiques partenariales entre les mouvements de MFR du monde visent à augmenter la réciprocité et la collaboration entre pairs. Dans ce cadre des sessions sous-régionales sont organisées (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Amérique latine, Océan Indien) ainsi que des rencontres internationales rassemblant l'ensemble des mouvements. Participer aux actions de solidarité internationale dans le cadre de la mobilité de stage sera pour les étudiants prêts à vivre ce type d'expérience un bon moyen pour renforcer leur citoyenneté mondiale.

A l'instar de la mobilité des étudiants, la mobilité du personnel que la MFR souhaite mettre en oeuvre sera bénéfique tant au niveau de l'enrichissement personnel qu'apportera le séjour dans un nouvel environnement culturel qu'à celui du développement de compétences professionnelles au profit de la formation BTSA et de l'établissement. C'est notamment grâce au projet Start The Change piloté par l'organisation italienne progettomondo.mial que la référente mobilité a pu participer à un séminaire international à Malte du 28 octobre au 02 novembre 2018. Financé par la Commission européenne, Start The Change a impliqué 15 organisations partenaires dans la rencontre internationale de 70 professionnels de la formation et de l'éducation issus de 12 pays européens. La participation de tous ces acteurs de l'éducation dans des ateliers d'échanges, de productivité, de créativité et de montage de projets sur les questions des objectifs de développement durable, des migrations et des inégalités mondiales a permis le développement de compétences dans ces domaines et une prise de conscience accrue de l'importance de la formation des jeunes sur ces problèmes mondiaux. La référente mobilité, également coréférente Education aux mondes et aux autres au sein de la MFR, a été particulièrement sensible au contenu du séminaire sur ces enjeux mondiaux et ces questions cruciales dont elle fait prendre conscience à ses apprenants et qu'elle a l'intention de mettre en oeuvre en action, notamment par le biais des mobilités entrantes et sortantes à l'international, dans le respect des principes de non-discrimination et de tolérance, de développement personnel des étudiants et des personnels.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La mobilité des étudiants et des personnels apporte une plus-value incontestable à leur parcours de vie et contribue grandement au développement personnel des individus.

Dès la phase de préparation au départ et principalement pendant la période de mobilité les étudiants gagnent en autonomie, ont davantage le sens des responsabilités et des initiatives, et prennent confiance en eux. Le séjour de 60 jours à l'étranger n'est pas une évidence pour tous les étudiants et leur demande nécessairement un temps de familiarisation avec leur nouvel environnement de vie, les aidant ainsi à développer des capacités d'adaptation dont l'impact est visible assez rapidement. L'accompagnement personnalisé de l'équipe pédagogique sur la rédaction du CV Europass aussi bien avant qu'après la mobilité donne la possibilité aux étudiants de conscientiser leur vécu et de mieux le retranscrire pour valoriser leur parcours de formation et la singularité de leurs expériences. Au cours des trois dernières années deux étudiantes diplômées ont décidé, à l'issue de leur parcours de formation, de s'installer en Suède pour l'une et travailler dans l'entreprise qui l'avait accueillie dans le cadre de sa mobilité de stage, de passer une année scolaire au Royaume-Uni en tant que jeune fille au pair pour l'autre afin d'approfondir ses compétences linguistiques. La MFR souhaite dans les années à venir renforcer la motivation d'un plus grand nombre d'étudiants pour renouveler une expérience de mobilité européenne ou internationale réfléchie, en fonction du choix de vie, de formation ou de carrière de chacun.

L'établissement organisera une participation des étudiants aux Erasmus Days, ce qui les encouragera à agir en tant qu'ambassadeurs du Programme, et à valoriser les actions Erasmus+ au sein de la MFR, ce qui peut avoir un impact positif sur la formation BTSA DATR et la reconnaissance du diplôme tant au niveau national qu'europpéen, voire international à plus long terme. Il est important de souligner que la dynamique de mise en place de la mobilité des étudiants de BTSA DATR aura probablement un impact à court et moyen termes sur d'autres apprenants de la MFR, à savoir ceux d'une autre formation de l'enseignement supérieur (BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole). En effet le responsable de cette formation qui verra le jour en septembre 2020 est fortement intéressé par la mise en place d'un séjour à l'étranger pour ses futurs étudiants de 1ère année.

A leur retour de mobilité les étudiants passent une épreuve certificative orale dans le module de langue étrangère au cours de laquelle ils s'expriment en anglais et sont amenés à un retour réflexif sur leur expérience de mobilité. Les membres du jury constatent généralement que leur niveau d'anglais est correct voire satisfaisant, mais les

partenaires étrangers regrettent souvent, pour un certain nombre d'étudiants, un niveau insuffisant qui constitue parfois un frein à la communication et aux échanges d'idées plus approfondies. Les cours de soutien linguistique en ligne dont bénéficieront les participants au programme Erasmus+ seront des indicateurs du niveau linguistique réel des étudiants avant et après la mobilité, et contribueront fortement à l'amélioration de leurs compétences linguistiques et de leur intérêt pour l'apprentissage des langues étrangères aussi bien avant, que pendant et après la mobilité.

La valorisation de la mobilité de stage se fait principalement lors de l'événementiel "Soirée Vécu d'Ailleurs" au cours de laquelle les étudiants explicitent davantage les points forts de leur séjour à l'étranger, et reçoivent l'Europass Mobilité. Pour valider les compétences acquises pendant la période de stage à l'étranger, assurer une pleine reconnaissance de la mobilité et une meilleure lisibilité dans l'espace européen de la formation, la participation de l'établissement au programme Erasmus+ lui permettra de délivrer le certificat de stage et le supplément au diplôme à tous les étudiants, ce qui les aidera à améliorer leur employabilité et leurs chances de poursuite d'études universitaires.

Afin de concrétiser et pérenniser des contrats de mobilité avec des partenaires étrangers il est essentiel que des rencontres puissent être mises en place chaque année, en Europe dans un premier temps, à l'international ensuite, d'ici à 2022 ou 2023, conformément à la volonté affirmée d'ouverture sur le monde et de dynamique de modernisation. Après les échanges par téléphone et courriel les déplacements dans les pays ciblés permettront de mieux comprendre le fonctionnement des organisations dans leur contexte territorial et d'identifier les attentes des organisations d'accueil dans l'encadrement des étudiants. Les partenaires étrangers pourront mieux cerner les objectifs pédagogiques et professionnels de la mobilité des étudiants, et mieux comprendre un autre système éducatif duquel, pour des raisons culturelles, ils se trouveraient très éloignés.

La mobilité du personnel contribuera nettement à l'évolution des capacités de contractualisation des lieux de stage en Europe et dans le monde ainsi qu'à une meilleure communication des expériences de mobilité. L'enrichissement engendré sera mutuel, puisque d'un côté l'onglet mobilité du site internet de la MFR, actuellement nommé "mobilité européenne" évoluera en "mobilité européenne et internationale" inscrivant les mobilités étudiantes et du personnel comme objectifs prioritaires de la formation et de la politique de l'établissement dans le programme Erasmus+, et de l'autre côté l'organisation d'accueil pourra affirmer sa volonté de montrer son implication dans l'accueil d'étudiants étrangers, sur son site internet ou par d'autres moyens de communication, et ainsi améliorer sa notoriété grâce au programme Erasmus+. Le but étant de créer des partenariats solides et pérennes, la mobilité des étudiants ne peut qu'être bénéficiaire des rencontres organisées en amont entre les établissements d'accueil et d'envoi tant au niveau de la mise en oeuvre que du suivi, et la qualité de la formation s'en trouvera améliorée.

La MFR espère ainsi améliorer sa capacité à attirer des mobilités d'étudiants et de personnels d'organisations européennes et mondiales, et créer un environnement de formation plus moderne et dynamique d'ici à 2015.